



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Janvier 2000

**Maisons Communales de la Citoyenneté de Goise, Cholette et des
Brizeaux - Maîtrise d'oeuvre avenant n° 2**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

Excusés :

M. Bernard BELLEC, Maire

Conseillers :

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200029

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000

Bâtiments

**Maisons Communales de la Citoyenneté de Goise, Cholette et des
Brizeaux - Maîtrise d'oeuvre avenant n° 2**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,
Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Le conseil municipal a approuvé lors de sa séance du 25 juin 1999, le dossier de consultation des entreprises établi par l'équipe de maîtrise d'oeuvre :

- Architectes : TEMPEREAU - CHRETIEN
- Bureau d'Etudes Techniques : BTP - Yac Ingénierie
- Economiste : RIBOT

pour la réalisation des maisons communales de la citoyenneté de Goise, Cholette et des Brizeaux.

Il a également autorisé Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux.

Les offres ont été examinées par une première commission d'appel d'offres qui a déclaré 14 lots infructueux. Après deux reconsultations l'ensemble des lots travaux a pu être attribué.

Toutefois, pour mener à bien cette opération dans des délais acceptables et compte tenu :

- 1 - de la complexité de l'opération sur 4 lieux différents,
- 2 - que certaines entreprises interviendront sur les 4 lieux à la fois,
- 3 - de l'intervention dans l'existant, en particulier sur le site des Brizeaux, équipement à usages multiples dont certaines parties devront rester en fonctionnement pendant les travaux,
- 4 - que le projet sur le site des Brizeaux consiste en plusieurs interventions sur l'existant (sur 3 lieux),
- 5 - de la prise en compte d'options et tranches conditionnelles à coordonner,
- 6 - du retard dû à l'appel d'offres infructueux qui va impliquer un suivi du planning plus fin au niveau des travaux,

il est proposé de compléter la mission de base de l'équipe de maîtrise d'oeuvre par une mission complémentaire d'OPC (ordonnancement, pilotage, coordination) pour un montant de 55 000 F HT ce qui portera le marché initial de 551 250 F HT à 606 250 F HT soit + 9,98 %.

Cette dépense peut être imputée sur les crédits inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 2 pour la mission complémentaire OPC,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le dit avenant n° 2.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON